

Téléphonie mobile

NON CE N'EST PAS UNE BLAGUE

Non ce n'est pas une offre archaïque déjà sortie il y a plusieurs années, et oui le prix affiché est bien en euros. SFR vient tout juste de sortir une offre (presque) totalement illimitée. Seuls les SMS et les MMS ne sont pas inclus. Pour le reste, appels illimités vers les mobiles et les fixes en France avec en prime quelques numéros fixes à l'étranger. Le mail et le surf sont apparemment compris. Son

petit nom, Illimythics pro 24/24, qui n'a d'ailleurs de pro que le nom puisque la souscription n'implique pas de fournir de numéro Siret ou Kbis et est donc ouverte aux particuliers.

Son prix ? 199 euros par mois pour un engagement de 24 mois ou 219 euros sur 12 mois seulement !

Et SFR récidive ! Bon cette fois les offres sont réellement réservées aux professionnels, mais les prix sont toujours aussi hauts. Les forfaits "Duo Illimité" et "Illimité Tous Opérateurs" permettent des appels illimités vers tous les mobiles et tous les fixes en France, mais seulement du lundi au samedi de 6h à 20h, avec seulement 2 heures en plus le reste du temps. Ils sont proposés à 99 et 79 euros HT par mois (sur 24 mois). Les appels sont illimités vers les fixes et les mobiles internes 7 sur 7 et 24 sur 24 pour le forfait le plus cher. Bref, les faux forfaits illimités ont encore de beaux jours devant eux et les trois opérateurs peuvent continuer de se régaler...

Source : <http://www.businessmobile.fr/actualites/services/0,39044303,39707483,00.htm>

Internet

DU VIRTUEL AU RÉEL

Depuis plusieurs années on connaissait cette vague de journaux papier créant leur site d'information sur Internet. Aujourd'hui, la roue arrive à tourner dans l'autre sens et les sites web d'information cherchent dans le papier un nouveau moyen de se développer.

C'est le cas de **Bakchich.info**, site d'information satirique, qui sort demain son premier numéro en kiosque. Aidé plusieurs fois par le fondateur de Free, Xavier Niel, le site va tenter aujourd'hui de pouvoir enfin rentrer dans ses comptes. Tiré à 100 000 exemplaires, il suffira de 25 000 exemplaires vendus pour atteindre l'équilibre. Souhaitons donc bon vent au premier exemplaire de Bakchich en kiosque !



Source : <http://www.bakchich.info/J-1-Bakchich-Hebdo-no-1-boucle,08752.html>

Fibre optique

OK AVEC L'ARCEP

Afin de confirmer le bien fondé d'utiliser le multi-fibre dans les zones denses, l'ARCEP avait demandé à l'Autorité de la Concurrence, son avis sur cette décision. L'Autorité vient de rendre sa copie aujourd'hui, copie finalement en harmonie avec ce qu'avait décidé l'ARCEP en juin dernier (cf. **édition du 22 juin**).

"Tout comme l'ARCEP et la Commission dans son projet de recommandation, l'Autorité de la concurrence est d'avis que l'installation de plusieurs fibres et la mise à disposition de fibres dédiées aux opérateurs qui le souhaitent assurent la plus grande neutralité technologique".

Une bonne nouvelle pour Free, partisant de la solution multi-fibres et plutôt mauvaise pour Orange qui ne voulait entendre parler que du mono...

Le rapport complet est ici : <http://www.autoritedelaconcurrence.fr/pdf/avis/09a47.pdf>.

Internet

SUITE ET FIN ?

Après son passage devant la commission mixte paritaire, Hadopi 2 a fait un dernier tour devant le Sénat et l'Assemblée Nationale hier et aujourd'hui et a été... approuvée. Le Sénat avec 13 voix contre 6 (1 abstention et un total de 321 sénateurs !) et l'Assemblée avec 258 voix contre 131.

Le Conseil Constitutionnel qui sera saisi dans les prochains jours censurera-t-il de nouveau cette loi ? Suspense !

Source : <http://www.numerama.com/magazine/14018-l-assemblee-adopte-definitivement-la-loi-hadopi-2.html>